



RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00458
Numéro SIREN : 481 328 961
Nom ou dénomination : 2 CV PASSION

Ce dépôt a été enregistré le 24/08/2017 sous le numéro de dépôt 6996

2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :

L'activité de la Société a connu un net accroissement au cours de l'exercice clos par rapport à l'exercice précédent.

En effet, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 495 989 Euros, celui-ci a augmenté de 26.54% par rapport à l'exercice précédent.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Nous maintenons nos efforts pour développer notre chiffre d'affaire et améliorer notre rentabilité.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Il n'y a aucun évènement à signaler.

- Activités de recherche et développement :

La Société ne réalise pas d'activités de recherche et développement.



RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 495 989 Euros pour un montant de 1 972 451 Euros sur l'exercice précédent soit une augmentation de 26.54%.
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 349 857 Euros pour 1 854 503 Euros lors de l'exercice précédent soit une augmentation de 26.71%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 391 343 Euros (dont rémunération et charges sociales du gérant majoritaire) contre 401 358 Euros en N-1.
Le montant des charges sociales s'élève à 73 794 Euros contre 78 157 Euros en N-1.
La société compte 6 salariés en moyenne au cours de l'exercice clos.

L'actif net du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à 1 200 239 Euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 182 434 Euros contre 118 498 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 53.96%.
Le résultat financier est de 1 886 Euros contre - 2 327 Euros lors de l'exercice précédent.
Le résultat exceptionnel est de - 6 533 Euros contre 267 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation NS.

Du fait d'un impôt sur les sociétés de 56 963 Euros, d'un CICE de 7 805 Euros, l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 128 630 Euros contre 87 371 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 47.22%.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 128 630 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

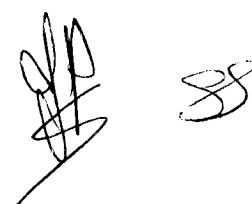
Origine :

Résultat de l'exercice :	128 630 Euros
Autres Réserves :	444 844 Euros
Total :	573 474 Euros

Affectation :

Distribution de dividendes :	50 000 Euros
Autres Réserves :	523 474 Euros
Total :	573 474 Euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende



Le dividende unitaire est de 312.50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2014	Néant	Néant	Néant
le 31/12/2013	Néant	Néant	Néant

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 14 067 Euros qui correspondent à des amortissements excédentaires (12 268), à de la TVTS (1 754) et une amende (45). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

- Approbation de la rémunération de la gérance :

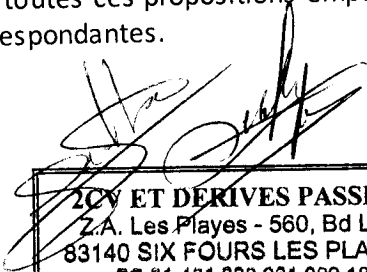
Nous vous demanderons de ratifier la rémunération perçue par la gérance au cours de l'exercice clos et il vous appartiendra également de fixer, à titre prévisionnel, la rémunération de la gérance pour l'exercice en cours.

- Approbation des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce :

Nous allons vous demander d'approuver les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce qui ont fait l'objet du rapport spécial de la gérance qui vous a été soumis.

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes.

La Gérance


ICY ET DERIVES PASSION
Z.A. Les Playes - 560, Bd Léry
83140 SIX FOURS LES PLAGES
FR 81 481 328 981 000 18

2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, nous vous informons des opérations ou conventions intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes ci-après dénommées :

Monsieur Stéphane SULTANA : gérant associé :

Conventions poursuivies :

Au 31 décembre 2016, Monsieur Stéphane SULTANA est titulaire dans les comptes de la Société d'un compte courant non rémunéré de 32 010 Euros.

La Société a acquitté, pour le compte de Monsieur Stéphane SULTANA, une rémunération de gérance de 144 000 Euros et une cotisation Madelin Prévoyance Allianz de 3 066 Euros.

Monsieur Jean-Paul SULTANA : gérant associé :

Convention poursuivie :

Au 31 décembre 2016, Monsieur Jean Paul SULTANA est titulaire dans les comptes de la Société d'un compte courant non rémunéré de 184 Euros.

La Société a acquitté, pour le compte de Monsieur Jean Paul SULTANA, une rémunération de gérance de 36 000 Euros.

Nous souhaitons que ces conventions emportent votre approbation.

La Gérance



2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept,

Le vingt-sept juin,

A neuf heures,

Les associés de « 2 CV PASSION », société à responsabilité limitée au capital de 200 000 Euros, divisé en 160 parts sociales de 1250 euros, entièrement libéré, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, à SIX FOURS LES PLAGES (83 140), 560 Boulevard de Lery – ZA Les Playes.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES:

Monsieur Stéphane SULTANA possédant	120 parts
Monsieur Jean-Paul SULTANA possédant.....	40 parts
TOTAL :	160 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

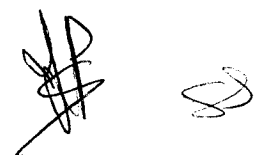
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Stéphane SULTANA, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération de la gérance,



- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

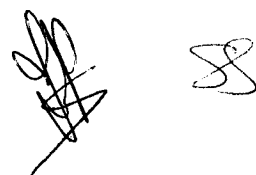
En conséquence, elle donne à la Gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 128 630 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :



Origine :

Résultat de l'exercice :	128 630 Euros
Autres Réserves :	444 844 Euros
Total :	573 474 Euros

Affectation :

Distribution de dividendes :	50 000 Euros
Autres Réserves :	523 474 Euros
Total :	573 474 Euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 312.50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2014	Néant	Néant	Néant
le 31/12/2013	Néant	Néant	Néant

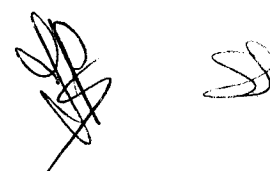
Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 14 067 Euros qui correspondent à des amortissements excédentaires (12 268), à de la TVTS (1 754) et une amende (45). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle brute hors charges déductibles allouée au gérant Monsieur Stéphane SULTANA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'un



montant de 144 000 Euros, étant précisé que les charges et cotisations obligatoires y afférentes s'élevant à 63 048 Euros ont été également prises en charge par la société.
Par ailleurs, au titre d'un contrat entrant dans le cadre de la Loi Madelin, souscrit au profit de son gérant, Monsieur Stéphane SULTANA, auprès de la Compagnie ALLIANZ, la Société s'est acquittée de la somme de 3 066 Euros.

L'Assemblée Générale approuve la rémunération annuelle brute hors charges déductibles allouée au gérant Monsieur Jean Paul SULTANA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 d'un montant de 36 000 Euros, étant précisé que les charges et cotisations obligatoires y afférentes s'élevant à 17 513 Euros ont été également prises en charge par la société.

L'Assemblée Générale rappelle que la gérance a droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

En outre, l'assemblée générale décide que pour l'exercice en cours la rémunération brute hors charge déductible allouée à la gérance pour l'exercice en cours demeure inchangée.

L'Assemblée Générale décide que la gérance continuera à avoir droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou de copies des présentes afin d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et les associés présents ou représentés.

Monsieur Stéphane SULTANA
Gérant Associé


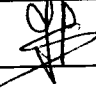


Monsieur Jean-Paul SULTANA
Associé

2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

ASSOCIES	PARTS	VOIX	EMARGEMENT
Stéphane SULTANA	120	120	
Jean-Paul SULTANA	40	40	
TOTAL : 2 ASSOCIES	160	160	

La gérance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 2 associés sont présents ou représentés, totalisant la totalité des parts sociales ayant droit de vote auxquelles sont attachées la totalité des voix.

La Gérance


2CV ET DERIVES PASSION
Z.A. Les Playes - 560, Bd Lery
83140 SIX FOURS LES PLAGES
FR 81 481 328 961 000 18

2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 128 630 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

Origine :

Résultat de l'exercice :	128 630 Euros
Autres Réserves :	444 844 Euros
Total :	573 474 Euros

Affectation :

Distribution de dividendes :	50 000 Euros
Autres Réserves :	523 474 Euros
Total :	573 474 Euros

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 312.50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2017.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%.

Distributions antérieures de dividendes



Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les distributions suivantes ont eu lieu au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement de 40%	Revenus non éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués	
le 31/12/2015	50 000 €	Néant	Néant
le 31/12/2014	Néant	Néant	Néant
le 31/12/2013	Néant	Néant	Néant

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Nous vous indiquons également qu'il y a eu, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des charges non déductibles fiscalement (article 39-4 du code général des impôts) pour un montant total de 14 067 Euros qui correspondent à des amortissements excédentaires (12 268), à de la TVTS (1 754) et une amende (45). Ces sommes ont fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme,
La Gérance**



2 CV PASSION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 560 Boulevard De Lery
ZA Les Playes
83 140 SIX FOURS LES PLAGES
RCS TOULON 481 328 961

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

COMPTES ANNUELS

CERTIFIES CONFORMES PAR LA GERANCE



2CV ET DERIVES PASSION
Z.A. Les Playes - 560, Bd Léry
83140 SIX FOURS LES PLAGES
FR 81 481 328 961 000 18

SARL 2 CV PASSION
560 BD DE LERY
ZA LES PLAYES
83140 SIX FOURS LES PLAGES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Activité principale de l'entreprise : VENTES PIECES DETACHEES AUTOMOBILES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à BANDOL
Le 27/05/2017

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

ALTER EGO ENTREPRISES
276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

SARL 2 CV PASSION

560 BD DE LERY
ZA LES PLAYES
83140 SIX FOURS LES PLAGES

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 13

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL 2 CV PASSION
560 BD DE LERY
ZA LES PLAYES
83140 SIX FOURS LES PLAGES

relatifs à l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 200 239 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 495 989 Euros
- Résultat net comptable,	128 630 Euros

Fait à BANDOL
Le 27/05/2017

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

SARL 2 CV PASSION

560 BD DE LERY
ZA LES PLAYES
83140 SIX FOURS LES PLAGES

COMPTES ANNUELS

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	51 241	9 289	41 952		41 952	
	Fonds commercial (1)	34 000		34 000	34 000		
	Autres immobilisations incorporelles	6 263		6 263	17 142	10 879	63.46
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	37 168	16 363	20 805	21 587	782	3.62
	Autres immobilisations corporelles	65 482	55 933	9 549	10 148	599	5.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	10 609		10 609	6 929	3 680	53.11	
Total II	204 764	81 585	123 179	89 807	33 372	37.16	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements				10 250	10 250	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	850 274		850 274	706 872	143 402	20.29
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	108 850		108 850	26 949	81 901	303.91
	Autres créances	24 529		24 529	22 685	1 844	8.13
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	65 111		65 111	37 776	27 335	72.36	
Charges constatées d'avance (3)	28 296		28 296	30 587	2 290	7.49	
Total III	1 077 060		1 077 060	835 119	241 941	28.97	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 281 824	81 585	1 200 239	924 926	275 313	29.77	

(1) Dont droit au bail 34 000

(2) Dont à moins d'un an 10 609

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
		31/12/2016	12	31/12/2015	12	
				Euros	%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 200 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	200 000		200 000		
	Réserves					
	Réserve légale	20 000		1 600	18 400	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	444 844		425 873	18 971	4.45
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	128 630		87 371	41 259	47.22
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I	793 474		714 844	78 630	11.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (I)	Dettes financières					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	26 554			26 554	
	Concours bancaires courants					
	Emprunts et dettes financières diverses	32 194		2 534	29 660	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 050		5 000	4 050	80.99
	Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 228		133 704	113 525	84.91	
Dettes fiscales et sociales	68 648		68 556	92	0.13	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	23 092		289	22 803	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)					
	Total IV	406 766		210 082	196 683	93.62
	Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 200 239		924 926	275 313	29.77

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

393 793

162 578

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	2 047 256	259 555	2 306 811	1 817 804		489 007	26.90
Production vendue de biens							
Production vendue de services	177 757	11 421	189 178	154 647		34 532	22.33
Chiffre d'affaires NET	2 225 013	270 976	2 495 989	1 972 451		523 539	26.54
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 270	126		35 144	NS
Autres produits			1 032	424		607	143.12
Total des Produits d'exploitation (I)			2 532 291	1 973 001		559 290	28.35
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 498 376	1 082 383		415 992	38.43
Variation de stock (marchandises)			143 402	123 589		19 813	16.03
Achats de matières premières et autres approvisionnements			26 246	24 074		2 172	9.02
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			10 250			10 250	
Autres achats et charges externes *			437 235	358 729		78 506	21.88
Impôts, taxes et versements assimilés			41 367	24 074		17 293	71.83
Salaires et traitements			391 343	401 358		10 015	2.50
Charges sociales			73 794	78 157		4 363	5.58
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 951	6 290		6 661	105.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 697	3 026		1 330	43.93
Total des Charges d'exploitation (II)			2 349 857	1 854 503		495 354	26.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			182 434	118 498		63 936	53.96
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	590	737	147	19.94
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	3 036	1 158	1 878	162.17
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 626	1 895	1 731	91.35
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	256		256	
Différences négatives de change	1 483	4 222	2 738	64.86
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 740	4 222	2 482	58.80
2. Résultat financier (V-VI)	1 886	2 327	4 213	181.08
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	184 321	116 172	68 149	58.66
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		6 324	6 324	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		6 324	6 324	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 533	6 357	476	7.86
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 533	6 357	476	7.86
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 533	267	6 800	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	49 158	29 067	20 091	69.12
Total des produits (I+III+V+VII)	2 535 917	1 981 220	554 697	28.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 407 287	1 893 849	513 439	27.11
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	128 630	87 371	41 259	47.22

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 2 967 / Redevance de crédit bail immobilier 16 875

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 200 239.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 495 989.08 Euros et dégageant un bénéfice de 128 629.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Hausse significative du chiffre d'affaires.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 805 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 703		45 801
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 016		4 153
Installations générales agencements aménagements divers	20 342		
Matériel de transport	24 424		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 147		3 568
TOTAL	94 929		7 721
Prêts, autres immobilisations financières	6 929		3 680
TOTAL	6 929		3 680
TOTAL GENERAL	147 562		57 202

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			91 504	91 504
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			37 168	37 168
Installations générales agencements aménagements divers			20 342	20 342
Matériel de transport			24 424	24 424
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 715	20 715
TOTAL			102 650	102 650
Prêts, autres immobilisations financières			10 609	10 609
TOTAL			10 609	10 609
TOTAL GENERAL			204 764	204 764

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 440	3 849		9 289
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 428	4 935		16 363
Installations générales agencements aménagements divers	11 941	2 223		14 164
Matériel de transport	24 424			24 424
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 400	1 944		17 344
TOTAL	63 193	9 102		72 296
TOTAL GENERAL	68 633	12 951		81 585

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 849				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 935				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 223				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 944				
TOTAL	9 102				
TOTAL GENERAL	12 951				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 609	10 609	
Autres créances clients	108 850	108 850	
Personnel et comptes rattachés	16 200	16 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 159	7 159	
Débiteurs divers	1 169	1 169	
Charges constatées d'avance	28 296	28 296	
TOTAL	172 284	172 284	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	26 554	13 581	12 973	
Fournisseurs et comptes rattachés	247 228	247 228		
Personnel et comptes rattachés	16 267	16 267		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 072	29 072		
Impôts sur les bénéfices	12 642	12 642		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 667	10 667		
Groupe et associés	32 194	32 194		
Autres dettes	23 092	23 092		
TOTAL	397 716	384 743	12 973	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 840			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 174			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1 250.0000	160			160

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciel	5 440	25.00
Droit au bail	34 000	
Site internet	6 263	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 12 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	9 806
Total	9 806

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 296
Total	28 296

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	2 306 811
Ports et frais accessoires	184 586
Main d'oeuvre	4 592
Total	2 495 989

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	2 225 407
UE	262 858
EXPORT	7 724
Total	2 495 989

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				54 454	54 454
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				23 538	23 538
- dotations de l'exercice				18 151	18 151
Total				41 689	41 689
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				34 319	34 319
- exercice				19 843	19 843
Total				54 162	54 162
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				14 063	14 063
Total				14 063	14 063
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				545	545
Total				545	545
Montant en charge sur l'exercice				19 843	19 843

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le 27/05/2017
SULTANA STEPHANE, GERANT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	16 000	16 000	16 000	200 000	200 000
Nbre des actions ordinaires existantes	160	160	160	160	160
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 130 416	1 065 766	1 603 108	1 972 451	2 495 989
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	95 465	34 923	116 606	122 728	190 739
Impôts sur les bénéfices	20 692	3 261	21 378	29 067	49 158
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	62 210	18 509	86 341	87 371	128 630
Résultat distribué					50 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	467.33	197.89	595.17	585.38	884.88
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	388.81	115.68	539.63	546.07	803.94
Dividende distribué à chaque action					312.50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3	3	5	5	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	140 843	169 957	315 974	401 358	391 343
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	25 505	28 755	74 964	78 157	73 794